



ÉGLISE SAINT-IGNACEL'église des jésuites à Paris

COMBIEN DONNER?

C'est à chacun de répondre en fonction de ses ressources, de ses charges, de ses engagements.

L'Église suggère de donner 1% à 2% des revenus annuels et pour les jeunes, 5€/mois.

RÉDUCTION FISCALE

Pour les dons effectués jusqu'au 31 décembre 2025, je peux déduire 66 % du montant sur mon IR.

Pour cela, l'Association diocésaine de Paris (ADP) m'enverra un recu fiscal.

Si je donne ... cela me coûte

100 € → 34 €

300 € → 102 €

500 € → 170 €

1 000 € → 340 €

QUAND PARTICIPER?

- Dès à présent pour faciliter la gestion de la trésorerie
- Avant la fin de l'année, pour bénéficier d'un déduction fiscale sur 2025
- N'importe quand dans l'année, puisque l'église est ouverte chaque jour

COMMENT PARTICIPER?

• Par carte bancaire ou par virement instantané, via le site de l'église ou directement sur le site du Diocèse de Paris denier.paris.catholique.fr (en choisissant « église Saint-Ignace »). C'est simple, rapide, et sécurisé.



- Par carte bancaire en utilisant la borne de paiement située à l'entrée de l'église.
- Par chèque (voir les modalités sur le bon de soutien). Je n'ai pas besoin d'affranchir grâce à l'enveloppe T jointe au bon de soutien.
- Par prélèvement automatique (voir les modalités sur le bon de soutien) Cela me permet de répartir ma participation sur l'année et l'église bénéficie d'un soutien récurrent.



Église Saint-Ignace • 33, rue de Sèvres - 75006 PARIS
Tél : 07 67 11 57 03 • eglise.saint-ignace@jesuites.com • www.stignace.net

RECETTES (EN €)

DÉPENSES (EN €)



Denier	284200	Frais de personnel (clergé, salariés, musiciens)	116 800
Quêtes	111 700	Charges immobilières (loyer, électricité, chauffage)	73 900
Veilleuses	31 200	Solidarité (versement au diocèse, quêtes impérées et dons)	29 100
Troncs	22 400	Activités pastorales	47 400
Intérêts	26 300	Frais de fonctionnement (secrétariat, assurance, abonnements, entretien)	53 100
Presse, activités pastorales	4 400	Remboursement emprunt	0
		Réserve pour travaux	159 900
Total recettes	480 200	Total dépenses	480 200

EXERCICE 2024

Nous avons vraiment besoin de votre soutien pour assurer nos missions. Grâce à votre générosité et à votre fidélité, l'église Saint-Ignace participe activement et de manière spécifique à la vie spirituelle et à l'évangélisation à Paris.

Le saviez-vous ?
Le denier est une
monnaie romaine en
argent, souvent citée dans
le Nouveau Testament, qui
représentait une journée
de travail d'ouvrier
agricole
[Mt 20,2-13].

Le Denier de l'Église représente près de 60% des recettes de l'église Saint-Ignace qui, n'étant pas une paroisse, ne peut bénéficier des dons faits à l'occasion de baptêmes, de mariages ou d'enterrements...

L'église Saint-Ignace peut recevoir des Legs, Donations et Assurance-vie. Si vous souhaitez échanger pour progresser dans votre réflexion, sans engagement et en toute confidentialité, le chapelain ou le P. Bruno Régent sj, référent Legs pour la Compagnie de Jésus et ses Œuvres, est à votre écoute au 06 20 74 43 96 ou à legs@jesuites.com.

NOUVEAUX PROJETS POUR 2025

- Accueil du Congrès Mission avec l'équipe catéchuménale de Saint Ignace (novembre 25)
- Accueil des Rencontres Européennes de Taizé (Noël 25)
- Expo d'art avec le **SAPPEL** (janvier 26)



- Projet de « Pèlerinage » pour le centenaire d'Arcabas (Pentecôte 26)
- Lancement d'une deuxième équipe tandem (jeunes couples)
- 3° promotion de l'école des accompagnateurs spirituels (janvier 26)

- Consolidation du projet
 « Cohabitation
 intergénérationnelle »
- Poursuite du projet
 « Bienvenue les enfants à Saint-Ignace »



